



Séjour Printemps Golfique en Provence Du 30 Mars au 04 Avril 2025

DEMANDE DE PATICIPATION

Conditions :

- Avoir lu et pris connaissance du détail du séjour
- Être membre à jour 2025 de l'ASGHP
- Avoir la licence FFGolf

Les demandes d'inscription seront traitées par ordre de réception et doivent être soumises avant le **20 Février 2025**, mais seules celles qui seront accompagnées d'un chèque de 200€ d'acompte (à l'ordre de l'ASGHP) seront validées.

Nombre de participants limité à 15 chambres (30 Places Maxi)

Réservation (cocher les cases correspondantes)

Couple Single

1 – Nom : _____ Prénom : _____ Tel : _____

2 – Nom : _____ Prénom : _____ Tel : _____

Voiturette OUI NON Golf de Miramas
 Golf International de Pont Royal
 Golf de Grand Avignon
 Golf de Saumane

NOTE : Les Voiturettes seront réservées par ASGHP et seront réglées directement et individuellement au Club House.

Philippe RIVIERE
204 Rue Joliot-Curie
83130 La Garde

Tel : 06 33 48 64 57
Mail : 83130phil@gmail.com